



Communiqué de presse

Signature d'une convention nationale pour l'emploi des personnes en situation de handicap

A Lyon, le 18 septembre 2025

France Travail, Cheops, le réseau des Cap emploi, les Missions Locales et la Fagerh renforcent leur coopération

Dans le cadre de la mise en œuvre de la **Loi pour le Plein Emploi**, une convention nationale a été signée entre **France Travail, Cheops, le réseau des Cap emploi, les Missions Locales et la Fagerh**. Elle marque une étape décisive pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap, en consolidant la coopération entre le Réseau Pour l'Emploi et les acteurs de la réadaptation professionnelle.

Unir les forces pour sécuriser les parcours

L'objectif de cette convention est clair : **garantir un accompagnement sans rupture** pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, en mobilisant l'ensemble des dispositifs de formation et d'insertion.

Elle prévoit notamment :

- la mise en place d'actions communes pour améliorer la connaissance réciproque des services,
- un partage d'informations pour faciliter l'orientation vers les formations et les entreprises,
- des événements conjoints (SEEPH, job datings, portes ouvertes, Duoday...),
- un accompagnement renforcé à la sortie des parcours de réadaptation professionnelle.

Une déclinaison régionale pour répondre aux besoins des territoires

Au-delà du cadre national, cette convention sera **déclinée dans chaque région**. Les déclinaisons régionales permettront de tenir compte des spécificités locales et d'ancrer le partenariat au plus près des besoins des personnes et des entreprises. Chaque convention régionale associera les représentants locaux de France Travail, Cap emploi (Cheops), les Missions Locales et la Fagerh, afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle et efficace.

En chiffres : emploi et handicap en France

- **Plus de 3 millions** de personnes en âge de travailler déclarent bénéficier d'une reconnaissance administrative de handicap.
 - Le **taux de chômage des personnes handicapées** reste environ **2 fois plus élevé** que celui de l'ensemble de la population active.
 - Plus de 2 500 conseillers France Travail, **2 500 conseillers Cap emploi** et **430 Missions Locales** maillent le territoire pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et adultes en situation de handicap.
 - **169 établissements de réadaptation professionnelle** accompagnent chaque année plusieurs milliers de bénéficiaires.
 - A fin décembre 2024, 510 600 **demandeurs d'emploi en situation de handicap** étaient inscrits à France Travail. Le taux d'accès à la formation en 2024 des demandeurs d'emploi bénéficiant d'une reconnaissance de handicap est très proche de celui des autres demandeurs d'emploi (19,6% contre 20,9%).
 - La **Fagerh** fédère **169 établissements et services (ESRP, UEROS, ESPO)**, présents dans toutes les régions.
 - **20 000 personnes sont accompagnées annuellement** par le secteur de la réadaptation professionnelle
 - **74% des stagiaires obtiennent leur titre professionnel** ou leur diplôme
 - **65 % des stagiaires trouvent un emploi dans l'année** à l'issue d'une formation proposée par des établissements et services de réadaptation professionnelle.
-

Citations

- **Bénédicte Pewzer, Présidente de la Fagerh :**

« Cette convention marque une étape essentielle pour notre réseau. Au-delà de l'accord, c'est la promesse de relations humaines coordonnées au service de parcours plus fluides et plus justes pour les personnes en situation de handicap »

- **Thibaut Guilly, Directeur général de France Travail :**

« Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une RQTH peuvent grâce à ce partenariat bénéficier de dispositifs de réadaptation professionnelle. C'est un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé dispensé par des formateurs, des médecins, des kinésithérapeutes et des psychologues. Nous avons en effet besoin de partenaires

spécialisés dans ce combat contre le chômage des personnes en situation de handicap. Nous remercions la FAGERH d'être à nos côtés, avec l'UNML et Cheops.»

- **Jean-Pierre Benazet, Président de Cheops, le réseau des Cap emploi :**

« Cette convention va renforcer les liens entre Cap emploi, France Travail, les Missions Locales et la FAGERH. Elle facilitera l'orientation, l'accompagnement et la formation des personnes en situation de handicap, partout sur le territoire, en réponse aux besoins des entreprises et des bassins d'emploi. »

- **Philippe Robert, membre du bureau de l'UNML, en charge du champ du handicap :**

« L'UNML est heureuse de signer cette convention. En effet, ce partenariat va permettre de nous coordonner pour répondre au plus près des besoins des jeunes et des employeurs. Nous lançons dès octobre prochain nos travaux communs autour de la réadaptation professionnelle des jeunes en Mission Locale. »

Contacts presse

Fagerh : Laurence Rambour. laurence.rambour@fagehr.fr. 06 86 44 84 54

France Travail : Sonia Plégat, sonia.plegat@francetravail.fr. 07 75 25 63 06]

Cap emploi / Cheops : Carole Poirot carole.poirot@cheops-ops.org . 07 88 32 86 24

Union nationale des Missions Locales : Edith Le Gourrier. elegourrier@unml.info.

06 35 82 20 46